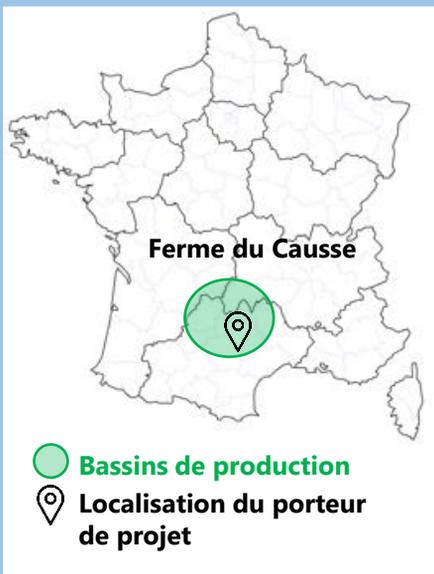




Principale région concernée :
Occitanie



Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Cahier des charges plus strict que le cahier des charges bio, alimentation sans ensilage. Procédé de transformation de haute qualité (lait frais, non homogénéisé, pasteurisé au bain-marie).
- Développement de nouveaux produits
- Partenariats solides à l'amont avec une contractualisation pluriannuelle
- Cofinancements publics sollicités

Développement de la production de produits laitiers de brebis en Occitanie

Le projet vise la construction d'un atelier de production de yaourts et desserts à base de lait de brebis bio pour développer la production actuelle de l'entreprise tout en maintenant la qualité des produits.

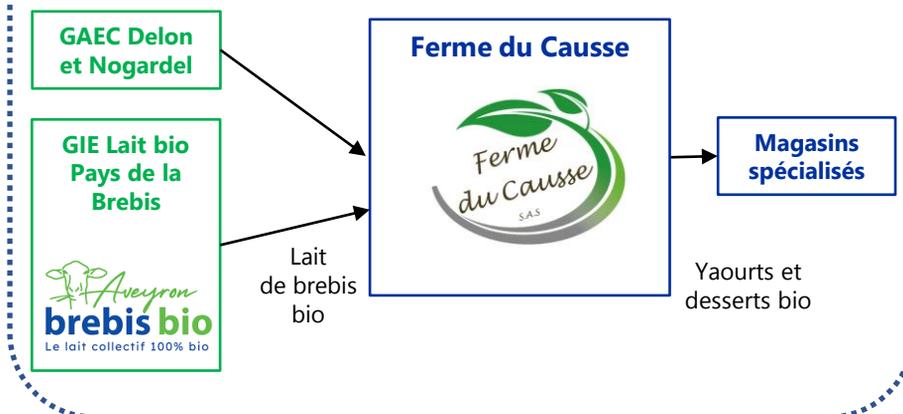
Le projet permettra également de proposer de nouveaux produits n'existant pas sur le marché et de développer les partenariats avec les éleveurs en bio de la région.

Le projet se déroulera du 1 juin 2020 au 30 juin 2022

Le porteur de projet : Ferme du Causse SAS

Partenaires associés : Coopérative Aveyron Brebis Bio (anciennement GIEE Lait bio Pays de la Brebis), GAEC Delon, GAEC de Nogardel

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 3 190 556 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 384 400 €.

Des cofinancements ont été sollicités auprès de la Communauté de communes des Causse à l'Aubrac, de la Région Occitanie et du FEADER pour un montant de 861 000 €.